

Note synthétique sur BP 2025 : ☒ BP2025**DEPENSES En fonctionnement :****Budget Voté**

Chapitre 011 Charges à caractère général 267 596.77 €
- Eau, électricité, chauffage, combustible,
- Fournitures scolaires, administratives et diverses,
- Entretien des bâtiments et de la voirie, maintenance matériel communal, etc.,
- Primes d'assurances ; Fêtes et cérémonies ; Gardiennage forêt, impôts et taxes...

Chapitre 012 Charges de personnel 135 850.00 €
- Rémunération du personnel ; Cotisations URSSAF, retraites et divers...

Chapitre 014 Atténuation de produits 54 904.00 €
- Reversement au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), Fonds de péréquation des ressources intercommunales

Chapitre 65 Charges de gestion courante 70 910.51 €
- Indemnités d'élus,
- Service incendie, SICECO, CVO, Subventions aux associations

Chapitre 66 Charges financières et exceptionnelles 4 002.53 €
- Intérêts des emprunts

Chapitre 67 Charges exceptionnelles 16 000.00 €
- Remboursements divers, titres annulés, majorations, etc.

Chapitre 68 Provisions sémi-budgétaires 417.00 €
- Provisions sur créances (RODP SFR 2023 non recouvrée 416.68€), etc.

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement 32 287.80 €

Chapitre 042 opérations d'ordre entre section (Amortissements)... 9 382.83 €

RECETTES En fonctionnement : Les dépenses de fonctionnement sont financées par des recettes de fonctionnement constituées essentiellement de dotations et de participations de l'Etat (dont la baisse significative est déjà amorcée et va se poursuivre dans les années à venir), ainsi que des impôts et taxes communales, de recettes diverses tels que les produits forestiers, les revenus de la salle des fêtes, le bail de chasse, les baux ruraux, etc.

Chapitre 002 Excédent antérieur reporté Fonctionnement ... 137 328.61 €

Chapitre 013 Atténuation de charges 0.00 €
- Remboursement arrêts maladie du personnel (CPAM, IJJ, etc. ; versements effectués par les organismes d'assurance GROUPAMA, CIGAC, etc. à imputer au cpt 7788)

Chapitre 70 Produits des services 54 655.90 €
- Vente de bois (coupes de bois, têtes de chênes, affouages, etc.),
- Concessions cimetière, Redevances RODP, RPI, Bail de chasse, etc.

Chapitre 73 Impôts et taxes (sauf 731) 39 256.00 €

Chapitre 731 Fiscalité locale 307 428.00 €

TAXES COMMUNALES 2025 : Le Conseil Municipal a voté l'augmentation de 1,5% des taux d'imposition pour 2025 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation uniquement sur les résidences secondaires sur la base du taux « conservé » de 2019 (TH - reprise du taux de l'exercice 2019 pour 2023 pour les résidences secondaires uniquement ; TFB comprenant transfert du taux départemental de 2020 à la commune (21% pour la Côte-d'Or) + calcul des compensations de l'Etat reposant sur les bases de 2017 + le versement du coefficient correcteur pour les communes ayant augmenté leurs taux depuis 2017, ce qui est le cas de la commune de Bessey-lès-Cîteaux : augmentation des taux en 2018 : + 5% ; depuis 2019 : + 1.5% sauf en 2023 et 2024). Ci-dessous un tableau récapitulatif :

	Taux moyens communaux de 2024, au niveau (en %) :		Taux de la commune de Bessey (en %)	
	National	Départemental	2024	2025
Taxe foncière (bâti)	39.74	45.02	36.47	37.02
Taxe foncière (non bâti)	51.08	37.13	56.38	57.23
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	23.88	21.58	15.98	16.22
Compensation-relais CFE (TP)	-	-	-	-

Chapitre 74 Dotations et participations 82 632.00 €
- DGF, DSR, Dotation élus locaux, DNP, etc.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante 12 131.16 €
- Locations (logement communal, salle des fêtes, etc.), Bibliothèque municipale

Chapitre 77 Produits exceptionnels 2 598.52 €
- Libéralités, dons, Rembours. sinistres (Groupama - remb. Sinistre ruePaquier 2 160€ - voirie endommagée reliquat 2023 ; PARITEL ; COPIAFAX Trop Versé Fact.)

TOTAL En fonctionnement :

Dépenses..... 591 351.44 €

Recettes 636 030.19 €



DEPENSES En investissement :**Budget Voté****Chapitre 001 Déficit reporté..... 258 054.98 €****Chapitre 16 Remboursement d'emprunts..... 63 670.63 €**

- Remboursement du capital des emprunts 62 170.63 € (art.1641) + éventuel Remb.Caution Lgt comm. (caution versée en octobre 2023 de 675€)+Caution2025NxLocataires 756.36€ = 1 500€ (art.165)

La Commune rembourse actuellement trois emprunts, à savoir : 1° celui du groupe scolaire contracté en 2011 (pour 20 ans - échéance au 12/05/2031) dont on a pu renégocier le taux en 2016 et, de nouveau, en 2020 ; 2° TxvAdAP2018 120K€ (fin 06/02/2028) emprunt contracté en 2018 de 120 000 € (pour 10 ans) ; pour financer les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux et 3° TxvVoirieBât2020 150K€ (fin16/06/2028) celui contracté en 2020 de 150 000 € (pour 7 ans) pour financer les travaux de voirie et de réfection des bâtiments communaux. Ces emprunts ont été contractés pour faire face à la baisse constante des recettes communales dans le contexte économique difficile et pouvoir poursuivre nos engagements de la mise en valeur du patrimoine local, mieux répartir la charge des investissements sur plusieurs exercices et préserver le « fonds de roulement » du budget communal.

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles..... 0.00 €**Chapitre 204 Subventions d'équipement versées..... 7 000.00 €**

- Travaux d'éclairage public SICECO : Txv EP2025 AjoutPoint Lumineux rue des Meix pour 800.00€ et Installation prises SICECO pour illuminations extérieures (10 points à 360€/point) = total de 4 400.00 €

Chapitre 21 Immobilisations corporelles..... 67 501.00 €

- Travaux d'investissement (travaux sylvicoles ; bâtiments et patrimoine ; voirie et acquisitions diverses, etc.) Cette année, compte tenu du contexte économique, les travaux suivants ont été inscrits au Budget, à savoir : I) ONF Travaux sylvicoles parcelles 26 et 30 pour 10 397.86€ ; II) travaux de remplacement du mode de chauffage dans la Bibliothèque municipale (PAC) - estimation de 3 400€ ; III) Ecole Maternelle - travaux de désimperméabilisation de la cour - env. 5 000€ ; IV) Travaux de Voirie : Entrées du Village (côté rues Rivière et Lée) - env. 12 000€ ; V) Création d'un merlon sur le chemin de Lée pour 6 288€. A ces chantiers s'ajoutent de menus investissements divers, comme : I) acquisition des décorations lumineuses extérieures pour 1 800€ ; II) Achat tables « mange-debout » pour 1 200€ ; III) Groupe électrogène Mairie PCS environ 1 800€ ; IV) SMICTOM Achat Poubelles de rue bi-flux environ 500€ ; V) STADE : achat de pare-ballons environ 1 900€ ; VI) achat panneaux Plaine des Sports, etc.

(= txv non réalisés sur 2024 et reportés sur BP2025 = RAR 2024 : I) Travaux sylvicoles parcelles 14 et 15 pour 1725.46€ + achat 140 plaques parcelle 478.80€ = 2 204.26 € ; II) travaux de plantation peupliers pour 904.16€ ; III) achat de terrain GALLAND/PAUMERAT p. ZI13 et ZI14 pour 5760€ + frais de notaire env.1500€ ; IV) Travaux de voirie : Création d'un caniveau grille rue de Lée pour 5 004.00€).

RECETTES En investissement : Ces dépenses d'investissement sont financées en grande partie par des subventions (notamment celles départementales dont le cadre des divers programmes d'appel à projets Patrimoine ou Voirie, etc., la DETR), mais aussi par le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), par l'excédent de fonctionnement de l'année précédente et par le nouvel emprunt.

Chapitre 001 Solde d'exécution d'investissement reporté..... 0.00 €**Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement..... 32 287.80 €****Chapitre 040 opérations d'ordre entre section (Amortissements) 9 382.83 €****Chapitre 10 Dotations Fonds divers Réserves..... 261 313.11 €**

- Excédent de fonctionnement (Compte 1068 : 239 313.11 €)

- Taxe d'aménagement ; FCTVA...

Chapitre 13 Subventions d'investissement..... 129 482.30 €

- Subventions de l'Etat (DETR, etc.) ; du CD21 (VCO, Patrimoine, Voirie, etc.) ; CR BFC, etc.

- (dont RAR 2023 reportés sur BP 2024 : 32 614.29 €)

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées..... 0.00 €**TOTAL En investissement :****Dépenses...D001 258 054.98 € (+ RAR2024 : 13 872.42 €) + 138 190.63 € = 410 118.03 €****Recettes.....432 485.04 € (+ RAR2024 : 32 614.29 €) = 465 099.33 €****RAR 2024 à reporter sur BP2025 :**

- Dépenses : 13 872.42 €

- Recettes : 32 614.29 €

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF 2025 :

- Dépenses : 1 001 469.47 €

- Recettes : 1 101 129.52 €

